



Lettre d'information
Information importante juin 2021

PLUi-H

ANNULATION ET CLÔTURE DE LA CONCERTATION MODIFICATION N°1



Par ses décisions du 30 mars et du 20 mai 2021, le Tribunal Administratif de Toulouse a annulé le PLUi-H de Toulouse Métropole (approuvé le 11 avril 2019). La procédure de 1ère modification du PLUi-H a été stoppée et la concertation associée à la modification clôturée.

Les POS et les PLU communaux en vigueur avant l'approbation du PLUi-H redeviennent applicables depuis le 20 mai 2021 et servent de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme (voir rubrique En savoir plus ci-dessous).

Vous trouverez ci-dessous le lien concernant les dernières procédures d'évolution des Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) et des Plans d'Occupation des Sols (POS) dans les communes de Toulouse Métropole :

[POS et PLU communaux applicables - Toulouse Métropole \(toulouse-metropole.fr\)](https://toulouse-metropole.fr/pos-et-plu-communaux-applicables)

[En savoir plus : PLU et POS](#)

CONTACT

MAIRIE DE DRÉMIL-LAFAGE

Adresse : 1 allée de l'Église 31280
Drémil-Lafage

Téléphone : 05 61 83 64 24

Email : infomairie@dremil-lafage.fr

Fax : 05 61 83 89 24

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Samedi
de 10h00 à 12h00

[Se désinscrire](#)